

Analyse de la « Stratégie pauvreté »

Manu Bodinier / 13 septembre 2018

1. Est-ce que ce plan va dans le bon sens ?

Des désaccords malgré quelques points d'accords (sans les actes qui vont avec)

Sur l'objectif

- Pour faire bref, Emmanuel Macron vise l'égalité des chances – qu'il appelle joliment « égalité de destin¹ » - quand nous défendons une égalisation des conditions. La première est centrée sur l'idée de neutraliser la part des circonstances dans la réussite (ex : naître dans une famille pauvre, avoir un handicap...) et la part de l'effort personnel. Lui seul devrait décider de notre sort. Or, cela souffre de plusieurs problèmes : 1/ Une fois la course lancée, on ne peut pas oublier ceux qui ont perdu. On ne va pas demander à chaque personne qui vient se faire aider si sa présence dépend des circonstances² 2/ Même si la personne n'a pas fait d'efforts, ses enfants vont subir les conséquences de sa pauvreté ce qui est injuste. 3/ Il y a des courses où tout le monde peut gagner (avoir un brevet de natation) et d'autres qui sont concurrentielles. Par exemple, il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde ou de logements décentes si on laisse faire le seul marché. On peut donc faire des efforts et perdre à cause de la forme de la course. 4/ Comment comparer les efforts d'un enfant qui fait ses devoirs dans sa chambre et d'un enfant qui fait ses devoirs dans la rue, d'un chômeur qui a été décroché de l'école à 14 ans et d'un diplômé d'une grande école dans laquelle la République a investi des dizaines de milliers d'euros ? Les efforts devraient être évalués en fonction du contexte. Or, rendre « responsable » d'un contrat que l'on n'a pas effectivement négocié n'est pas juste.

C'est pourquoi nous défendons une forme de justice dans laquelle nous visons l'accès à un ensemble de biens de base et de libertés d'agir accessibles à tous quels que soient ses conditions et ses efforts. C'est d'ailleurs le fondement des déclarations universelles dont les droits ne sont pas conditionnés au respect d'un « contrat » ou d'un « effort » mais à une égale dignité - ce qui n'empêche pas de condamner la fraude qui est un acte illégal.

Le discours n'a pas appuyé lourdement sur la logique opposant les pauvres méritants (qui ne peuvent pas travailler ou qui travaillent tout en étant en situation de pauvreté) et les pauvres qui ne méritent pas (qui pourraient travailler mais ne le font pas) mais on trouve cette logique à plusieurs endroits :

- Dans les mesures prises. On augmente la prime d'activité et l'allocation adulte handicapé mais pas le revenu de solidarité active ou les allocations logements. Les moyens sont mis dans l'accompagnement vers l'emploi mais pas dans le logement social, l'organisation collective, la citoyenneté, la culture, la santé (sauf exception), la reconnaissance d'autres formes de contributions à travers des droits pour les aidants ou les bénévoles (par exemple des droits à la formation).
- Dans l'affirmation que « le travail est la clef de l'émancipation pour toutes celles et ceux qui peuvent y avoir accès, car c'est ce qui permet à chacun de véritablement construire sa vie » confondant l'activité et le travail rémunéré. Quid du travail domestique ? Quid des aidants ? Quid de l'engagement citoyen ? Quid de la protection de l'environnement ? Quid du bénévolat et de toutes les autres formes de contributions au bien commun ?
- Et même dans l'idée de créer un « revenu universel d'activité » dont le troisième terme est interprété de manière à nouveau restrictive (à moins qu'on ne sache influencer ce projet). Le Président de la République a évoqué la nécessité de renforcer les devoirs et de ne pas avoir le droit de refuser plus de deux offres d'emploi. Soulignant la responsabilité de chacun sans prise en compte du contexte (quand on n'a pas le permis, quand on a des enfants ou des parents à

1 On retrouve aussi cette vision dans son usage très particulier du terme de « prévention » qui est uniquement associé à l'enfance c'est-à-dire à ce qui se passe avant d'être jeté dans le grand bain de la vie adulte.

2 Anthony Barnes ATKINSON, *Inégalités*, trad. fr. Paul CHEMLA et Françoise CHEMLA, Paris, Éditions du Seuil, 2016.

charge, quand on a honte de son corps, de parler, quand on a vécu plusieurs échecs successifs, quand on a des problèmes de santé...)

Sur la prévention

- Je suis d'accord avec une idée énoncée au début de son discours par le Président de la République : sa politique a trois volets indissociables : l'appareil productif, la transformation éducative et la solidarité. Il est très important de ne pas traiter le social indépendamment de l'économique.

Mais la solidarité est malheureusement contraire à toute sa politique effective. Les mesures économiques vise à favoriser « la récompense des talents », des « premiers de cordées » par des diminutions d'impôts. Elle a favorisé des pratiques spéculatives (immobilières et financières) sans rénover l'appareil productif pour l'adapter aux enjeux écologiques. Sa politique éducative comporte de bonnes mesures - celle hyper-populaire visant à diviser par deux les effectifs des classes des quartiers populaires en CP soit un quart de la population pauvre ou bien le plan sur la formation professionnelle visant à former deux millions de jeunes. Mais la logique renforce la compétition scolaire et un système élitiste ParcoursSup en est le point d'orgue le plus exemplaire. Bref, elle a développé les inégalités qu'elle souhaite combattre par des politiques sociales.

Or, il y a des politiques alternatives : des mesures réduisant les écarts de rémunération dans l'entreprise³, renforçant le pouvoir syndical dans les organisations, taxant les pratiques les plus spéculatives et favorisant l'investissement économisant l'énergie et les ressources ; des mesures fiscales développant la distribution des riches vers les pauvres plutôt que l'inverse ; des mesures éducatives favorisant des pratiques coopératives, la mixité sociale, des contenus pédagogiques ancrant les apprentissages dans la vie de la cité (dans l'entreprise mais aussi au-delà : l'hôpital, le tribunal, le jardin...) et à l'inverse l'engagement des adultes dans la vie de l'école... Cette vision inclusive des personnes et de la nature aurait des conséquences bénéfiques sur les personnes marginalisées dans notre société. Elle développerait des formes de délibération malgré les conflits qu'elles généreraient inévitablement.

Encore faut-il adopter d'autres horizons que la seule compétition économique internationale intra-européenne (avec l'Allemagne) ou au-delà (avec la Chine, les Etats-Unis...) où l'on cherche à briller

Sur la stratégie

- Comment combattre la pauvreté ? Il est réel qu'il faut une mobilisation de tous : institutions publiques, entreprises privées, associations, citoyens pauvres ou non.

Mais là encore, que l'Etat balaye devant sa porte et enlève la poutre qui l'empêche de mettre en accord son discours et ses actes. L'État ne se donne pas d'objectifs de résultats dans son plan mais annonce *"l'ensemble des départements et les collectivités volontaires s'engagent sur des résultats et non des moyens"*. De nombreuses annonces reposent sur les moyens des autres : la création de places en crèches dépend des communes et de la CAF (dont les lignes budgétaires évolueront dans les mêmes proportions que les années qui viennent de s'écouler) ; l'accompagnement des jeunes à l'Aide Sociale à l'Enfance dépend des Conseils Départementaux... Et l'Etat qui s'était engagé à compenser l'augmentation du RSA laisse aujourd'hui un déficit de 200 millions d'euros pour le seul Département de Seine-Saint-Denis. Comment la confiance peut-elle alors se tisser pour lutter ensemble contre la pauvreté localement ?

Le seul endroit où l'on devine l'engagement des entreprises consiste à généraliser du programme "Manger malin" créé par Danone et qui consiste à distribuer des bons d'achat pour du lait maternel. On pourrait imaginer d'autres formes de mobilisation des entreprises y compris celles du CAC40.

En ce qui concerne la fameuse « participation » des pauvres rabâché à longueur de discours, on peut se méfier à juste raison d'une mesure cosmétique. On a vu comment ils avaient été traités dans certains groupes de concertation et sans processus de décentralisation réel, on peut se poser la

³ Rappelons que si le Gouvernement limitait les écarts de salaires, la dépense pour la prime d'activité serait moins importante. Or, il refuse même la publication obligatoire des écarts de salaires entre le quart des salariés les mieux payés et le quart des salariés les moins payés dans chaque entreprise telle qu'elle est pratiquée au Royaume-Uni

question de leur pouvoir alors que même les élus locaux sont souvent instrumentalisés. D'ailleurs, cette confiance est toute relative. On préfère demander aux écoles de préparer des petits déjeuners plutôt que d'augmenter le montant du RSA et d'offrir la possibilité aux familles de leur payer un petit déjeuner⁴. On annonce un « revenu universel » tout en précisant bien que les allocataires devront prendre leurs responsabilités. Comme s'ils ne les prenaient pas déjà. Le slogan affiché partout ce jeudi 13 septembre l'illustre à merveille : « faire plus pour ceux qui ont moins ». Faire pour et pas « faire avec ».

Sur le style

Dans son discours, j'ai entendu un Président de la République qui voulait montrer avoir écouté des pauvres et des travailleurs sociaux, les épreuves qu'ils ont traversé. Il ponctuait ses mesures d'anecdotes ou d'un « comme vous madame » en regardant la personne qui avait témoigné à la tribune. C'est une inflexion par rapport à l'image donné d'un Président entouré de ses conseillers et qui parle avec mépris du « pognon de dingue » donné aux pauvres sans qu'ils s'en sortent.

Je me suis trouvé aussi un point commun sur le caractère déshumanisant des acronymes et sur la novlangue entretenu dans les politiques sociales qui contribue à l'opacité et donc à la défiance d'une partie de la population pour les bénéficiaires de ces politiques.

Plus de mépris affiché donc même si toute trace de condescendance n'a pas disparue.

2. Y a-t-il des mesures intéressantes ?

Oui (heureusement)

- La transformation de l'aide financière pour une complémentaire santé (ACS) pour ceux et celles qui dépassaient le seuil de la CMU-C. Ce dispositif était au final très peu utilisé. Sa fusion avec la CMU-C devrait limiter ces situations
- L'obligation de formation jusqu'à 18 ans est une bonne mesure mais les moyens affectés sont dérisoires (110 millions)
- L'augmentation de la prime d'activité pour les personnes qui travaillent (1 milliard)
- La généralisation de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs sur de nouveaux territoires. Des « territoires zéro non recours » seraient aussi expérimentés. Aucun détail mais l'idée portée par Matthieu Angotti et le Secours Catholique est intéressante.
- L'augmentation des montants du minimum vieillesse et de l'Allocation Adulte Handicapé (même si pour cette dernière, de nouveaux modes de calculs feront que les personnes en couple ne seront pas touchées)
- L'attention à ce que la création de places en crèches ne se fasse pas qu'au bénéfice des classes moyennes et supérieures. L'idée d'un « bonus territoire » de 1000€/an/place dans les quartiers prioritaires est intéressante comme l'idée d'un « bonus mixité » quand il y a plus de mixité sociale ou d'un « bonus handicap »

4 On regardera avec intérêt cette vidéo de 3 minutes. LE MONDE, *Pourquoi il faut donner de l'argent aux pauvres sans contrepartie*, 2017, https://www.youtube.com/watch?time_continue=196&v=eu10SX8fJhQ

3. Y a-t-il des publics oubliés?

Oui et pas des moindres. Comment comprendre alors que des publics en grande précarité ont à peine été évoqués voire pas du tout ?

- les étudiants pauvres
- les jeunes adultes dans les quartiers populaires qui cumulent les discriminations
- les sans-abris. Des crédits d'urgence ont été évoqués pour les familles seulement et ceux-ci sont bien en-deçà des besoins réels
- les étrangers que ce soient les sans-papiers (l'aide médicale d'Etat aurait pu être intégré dans l'assurance maladie universelle) ou sur les demandeurs d'asile qu'on empêche de travailler pendant qu'on étudie leur demande
- les retraités agricoles⁵
- les parents célibataires(excepté l'idée d'un tiers payant pour les mères qui reprennent le boulot et qui trouvent une garde d'enfants) alors que les enfants pauvres sont considérés comme une priorités
- les personnes en souffrance psychique et leur présence de plus en plus fréquente à la rue...

4. Est-ce que les moyens seront suffisants ?

Non et cela remet en cause sa crédibilité. Attention, ça peut être technique.

- Le Gouvernement va donner trois fois plus aux riches qu'aux pauvres. Le plan annonce 2,2 milliards par an pour plusieurs millions de pauvres sur 4 ans (8,8M). Dès 2018, le Gouvernement a diminué les impôts des plus riches de 5 milliards dont 3 milliards pour trois cent mille personnes assujetties à l'ISF (25M).
- Ces 2,2 milliards ont déjà été enlevés aux pauvres récemment : 1 milliard liés à la diminution et à la sous-indexation des APL ; 1 milliard lié à la diminution des emplois aidés entre 2017 et 2018⁶. On crée des postes dans l'insertion par l'activité économique alors qu'on a supprimé des emplois aidés dans les associations et dans les écoles. Autre exemple : 31 millions sont annoncés pour l'adaptation de l'offre d'hébergement et le logement d'urgence pour les familles alors que les crédits des centres d'hébergement d'urgence (CHRS) ont été diminués de 20 millions avant l'été et le seront à terme encore plus.
- D'autres mesures impacteront négativement les plus pauvres et que je ne compte pas ci-dessus : l'augmentation de la participation financière des personnes sous tutelle ou curatelle à leur situation ; la sous-indexation des allocations familiales et des retraites (donc aussi des petites retraites) ; la modification des modes de calculs de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant... Toutes ces mesures touchent plus les pauvres que les autres car elles étaient proportionnellement plus importante dans leur revenu.
- Des mesures sont justes reconduites. La Garantie Jeune (forme de RSA temporaire avec un accompagnement renforcé) n'est reconduite qu'à l'identique pour 100 000 jeunes alors que 500 000 en ont potentiellement besoin. Le Président de la République a parlé de « généralisation » en contradiction avec ce qui est écrit.

5 Souvenons nous qu'en mai dernier, le Gouvernement a refusé de revaloriser les petites retraites agricoles. Mesure coûtant 400 millions d'euros alors que l'ensemble des retraites a un budget qui dépasse les 300 milliards d'euros. https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/05/17/au-senat-le-debat-sur-les-retraites-agricoles-deraille_5300398_823448.html

6 Programme 102 de la loi de finances, *Accès et retour à l'emploi*, <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance-publique/files/farandole/ressources/2018/pap/html/DBGPGMPRESCREDPGM102.htm> Il y avait 459.000 emplois aidés en 2016 ; 320.000 en 2017 ; 200.000 en 2018 qui ne seront sans doute pas tous consommés à cause du caractère restrictif des nouveaux critères. Pour 2019, on pourrait arriver à moitié moins, soit 100.000 contrats